

Québec, le 7 mai 2004

Madame Suzanne Bouchard
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Projet d'installation du gazoduc Bécancour par la Société en
 commandite Gaz Métro

Madame,

En réponse à votre lettre du 26 avril dernier, nous désirons porter à votre attention les préoccupations suivantes concernant les impacts potentiels du projet précité sur les activités de pêche commerciale du secteur fluvial concerné.

COMPORTEMENT DU POISSON

À court terme, il est prévisible que le comportement des poissons soit perturbé lors des travaux effectués dans le milieu hydrique et aux abords de celui-ci (bruit, matières en suspension dans l'eau, obstacles aux déplacements et/ou à la migration, présence de contaminants dans l'eau tels qu'hydrocarbures, etc.).

Par ailleurs, il est réaliste d'envisager que l'exécution des travaux en milieu hydrique pourra se traduire, chez les poissons, par une modification des habitudes de fréquentation des secteurs touchés, à moyen et à plus long termes. Il est difficile d'estimer l'intervalle de temps qui s'écoulera avant un retour de la faune ichthyenne à ces aires d'habitat qui auront subi une perturbation et quelles espèces seront les plus sensibles aux perturbations provoquées par les travaux. Cependant, on peut avancer l'hypothèse à l'effet que la durée de cette période sera influencée et tributaire du temps requis à la restauration des caractéristiques d'origine de l'habitat aquatique ou, à tout le moins, aux conditions qui s'en rapprocheront le plus et qui répondront aux besoins physiologiques de la communauté ichthyenne qui fréquente annuellement ce secteur.

Préoccupation : L'impact à court, à moyen et long termes de ces perturbations sur le milieu aquatique et sur le comportement du poisson peut vraisemblablement se répercuter sur les taux d'exploitation des espèces recherchées à la pêche commerciale dans le secteur et se traduire par une baisse de ceux-ci, sur plus d'une année d'exploitation.

Dans l'éventualité où le scénario de la construction d'une tranchée à même le lit du fleuve ne puisse être évité, il demeure un questionnement sur l'ensemble des mesures envisagées pour minimiser les impacts potentiels de cette approche sur le comportement du poisson, mais également sur les évaluations de la nature de ces impacts sur l'habitat du poisson, autre que les sites propices aux activités de fraye, qui ne semblent pas avoir fait l'objet des études présentées jusqu'ici (aires d'alimentation, de migration, composantes biotiques autres que le poisson, etc.).

Question : Quels seront les impacts potentiels et les mesures de mitigation évalués et inhérents au scénario de construction d'une tranchée dans le lit du fleuve et des opérations de pose et d'ancrage de la conduite sur le milieu biophysique ?

REVENUS DES EXPLOITANTS COMMERCIAUX

Dans le secteur compris entre le pont Lavolette, Gentilly et Champlain, nous dénombrons vingt-deux (22) pêcheurs. La presque totalité de ces pêcheurs (20/22) exercent sur la rive sud du fleuve dans des zones identifiées comme suit: Sainte-Angèle-de-Laval, Bécancour et Gentilly.

Ces pêcheurs peuvent opérer dans l'un ou l'autre de ces secteurs conformément à leurs permis. Les principaux engins utilisés sont les filets maillants environ 250 et les verveux plus de 1000 pour l'ensemble de ces secteurs. Les filets maillants servent à capturer particulièrement l'esturgeon jaune, la carpe et la barbu de rivière, alors que les verveux capturent plusieurs espèces, notamment l'anguille, la perchaude, les crapets.

Les données statistiques des pêcheurs oeuvrant dans ces secteurs font état de débarquements pour les années 1999 de 130 tonnes métriques, pour 2000 de 169 tonnes métriques, et pour 2001 de 110 tonnes métriques.

Les données de 2002 fournissent les informations suivantes:


Pour l'ensemble des secteurs concernés les débarquements ont été de 97 tonnes métriques d'une valeur totale de plus de 268 000 \$. Dans le secteur de Sainte-Angèle-de-Laval, les débarquements ont totalisé 18 tm et la valeur estimée est de 45 700 \$. Pour le secteur Bécancour, le total des débarquements est de 34,3 tm d'une valeur de 65 000 \$. Le secteur Gentilly reflète des débarquements de 37,4 tm d'une valeur de 141 000 \$.

Pour la partie rive nord, nous voyons des débarquements de 7 tm, débarquements évalués à 16 500 \$.

En espérant que ces commentaires répondent à votre demande, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations les meilleures.

Originale signée par Louise Therrien

Louise Therrien, biologiste, DIT



Martin Binet, responsable administratif, DREEI

c.c. M. Lucien Poirier, directeur DIT
M. Paul Morin, directeur DREEI
M. Serge Tourangeau, s.-m. a